

régulières, à une protection égale devant la loi, de ne pas être soumis à un châtiment cruel ou inhumain, ou à la torture, d'être protégé contre une arrestation, une détention ou un exil arbitraires, et le droit d'une personne d'être présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été établie.

- des libertés, notamment celles de se déplacer et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, les libertés de pensée, de conscience et de religion, d'opinion et d'expression, de réunion pacifique et d'association.

Démocratisation

On entend par « démocratisation » le renforcement de la participation populaire à l'exercice du pouvoir, la mise en place d'institutions et de pratiques démocratiques et l'approfondissement des valeurs démocratiques dans la société.

Les mécanismes de participation comprennent les processus officiels comme les élections et les référendums. La participation prend également des formes plus officieuses, par l'intermédiaire d'un large éventail d'organisations populaires indépendantes (qu'on désigne collectivement sous l'appellation de « société civile »), qui permettent de structurer et de canaliser les préoccupations des populations. Figurent parmi les institutions démocratiques, les assemblées parlementaires à l'échelle fédérale et à celle des provinces ou des États, de même que les conseils municipaux et les institutions comme le pouvoir judiciaire, qui est chargé de faire respecter la primauté du droit.

Une société démocratique vigoureuse se caractérise par le respect des droits de la personne, particulièrement des « droits démocratiques » que sont les libertés d'opinion, d'expression et d'association, le droit de participer à la conduite des affaires publiques, de voter et d'être élu à l'occasion d'élections périodiques et conformes aux normes, tenues au scrutin secret. Elle se distingue par une société civile solide et dynamique, par la tolérance de la dissidence et de l'opinion, par l'existence de médias actifs et indépendants ainsi que d'un pouvoir judiciaire indépendant, par un degré élevé de compréhension, de la part de la population, du processus politique et de participation à ce processus, et l'égalité quant aux possibilités d'accès aux ressources de la société.

Société civile

L'expression « société civile » recouvre, de manière très large, les organisations et associations de personnes, formées à des fins sociales et politiques, qui ne sont ni créées ni mandatées par les gouvernements. En font partie les organisations non gouvernementales, les syndicats, les coopératives, les Églises, les organismes populaires et les associations de gens d'affaires.

Ces groupes revêtent une grande importance du point de vue de la présente politique, car ils jouent un rôle de structuration et de défense des intérêts populaires. Cette tâche de représentation permet l'expression d'une grande diversité d'intérêts et de points de vue que les gouvernements et les décideurs, sinon, pourraient ne pas